

Portrait migratoire de la ville d'Angers

Il s'agit dans ce chapitre d'étudier le territoire qui se constitue dans l'espace d'installation principal des Aït Ayad, Angers. Cette ville connaît des transformations géographiques produites par l'impact de ces migrants. Lorsque les Aït Ayad s'installent à Angers, où vivent-ils ? Quelle est la situation migratoire de la ville d'Angers ? Comment les Aït Ayad pratiquent-ils l'espace angevin ? Mais avant de répondre à ces questions, quelques définitions sont nécessaires à la compréhension de ce chapitre.

La description cartographique suivante est nécessaire afin de mieux comprendre le contexte angevin en lien avec la migration des Aït Ayad et afin de replacer le tout dans un contexte plus global de l'espace migratoire des Aït Ayad. Ces cartes sont réalisées grâce aux données sur les étrangers acquises auprès de l'INSEE. Ces données ne tiennent pas compte des français par acquisition car ces chiffres n'étaient pas disponibles.

1-1 Population étrangère dans le Maine et Loire

Angers est, d'un point de vue historique et quantitatif la première ville d'ancrage des Aït Ayad. Mais comment la ville d'Angers et plus largement le Maine et Loire se situent-ils en termes d'immigration par rapport à un contexte national français et par rapport aux autres nationalités maghrébines ?

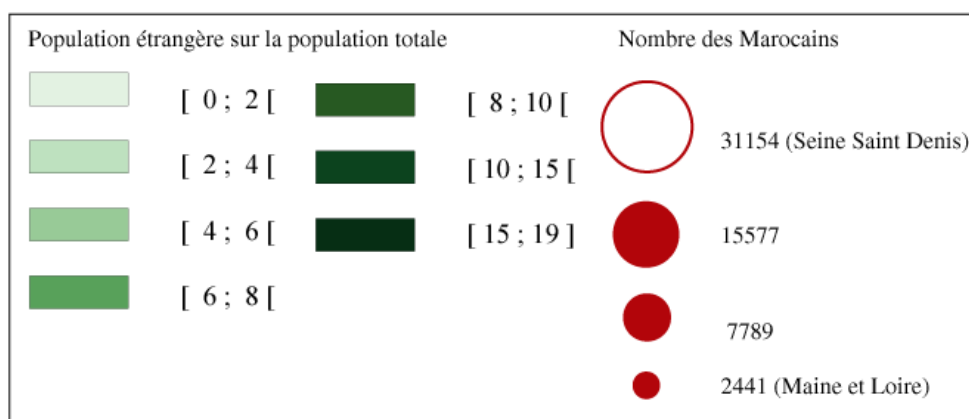
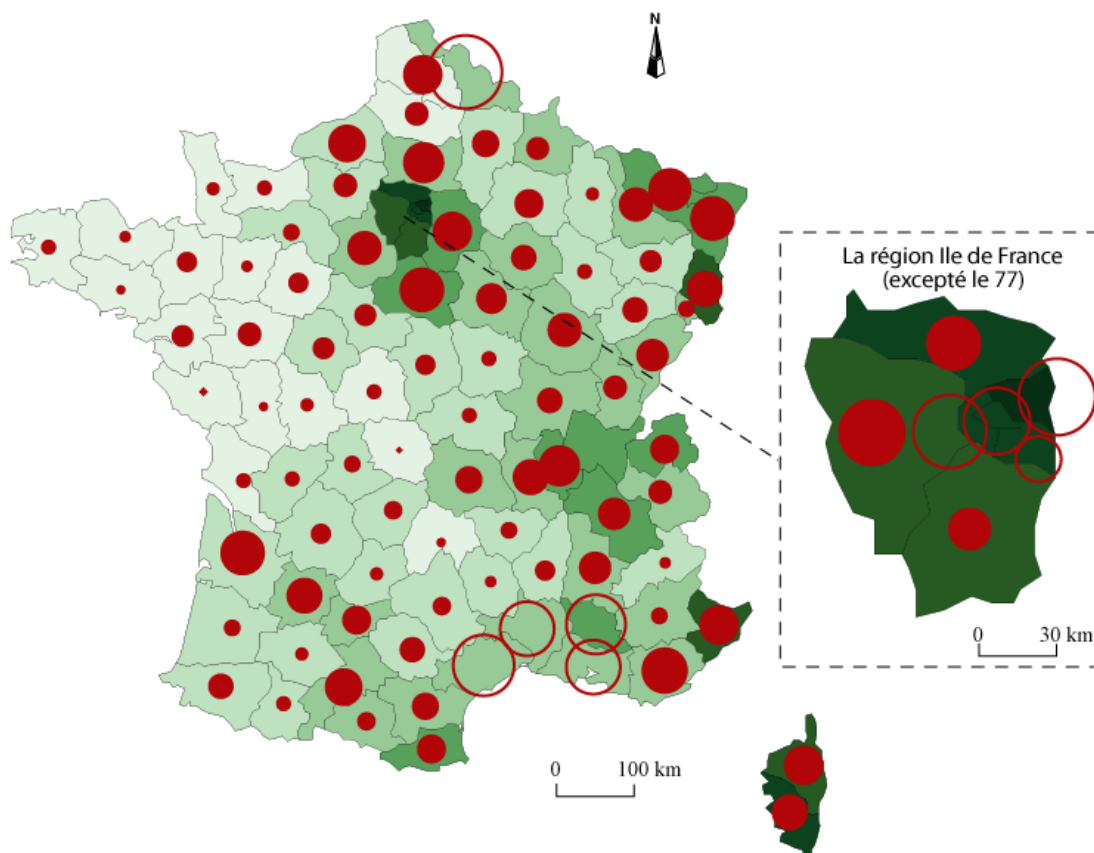
A des périodes différentes d'immigration correspondent des répartitions géographiques spécifiques dans l'espace français. De manière générale, les étrangers se regroupent dans les villes les plus importantes du pays : Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg. Les Marocains sont plutôt localisés en province et sont plus dispersés que les Algériens et Tunisiens.

Comme le montre la carte 13, le Maine et Loire est très peu touché par la présence des étrangers comparé à l'ensemble de la France, avec 1,61% d'étrangers dans la population totale; les Marocains étant les plus nombreux (2 441 personnes). La majorité des dix-neuf départements qui ont entre 0 et 2 % de population étrangère se trouve dans la partie ouest de la France. Enfin, notons que près de sept étrangers sur dix habitent une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, contre environ quatre Français sur dix.

D'après M. Millet (1971), le recensement de la Mairie d'Angers dénombre, en 1968, 5080 étrangers dont 2050 rapatriés d'Algérie et 3030 étrangers. Les chiffres contenus dans le mémoire de Millet ne correspondent pas exactement aux chiffres de l'INSEE qui mentionnent, pour l'année 1968, 2120 étrangers (sans compter les rapatriés d'Algérie). Il faut donc rester vigilant par rapport aux sources et aux chiffres qu'utilise Millet, qui s'appuie sur le recensement de la mairie d'Angers. Dans quelles communes les étrangers choisissent-ils de s'établir ? D'après Millet, 58 % d'entre eux se dirigent vers la commune d'Angers et 42 % vers les communes suburbaines, essentiellement celle de Trélazé, puis très secondairement vers Avrillé et Saint-Barthélemy. La répartition de la population étrangère sur l'ensemble du département est très polarisée, avec en tête l'agglomération angevine.

Carte 13

Les étrangers et les Marocains en France par département en 1999



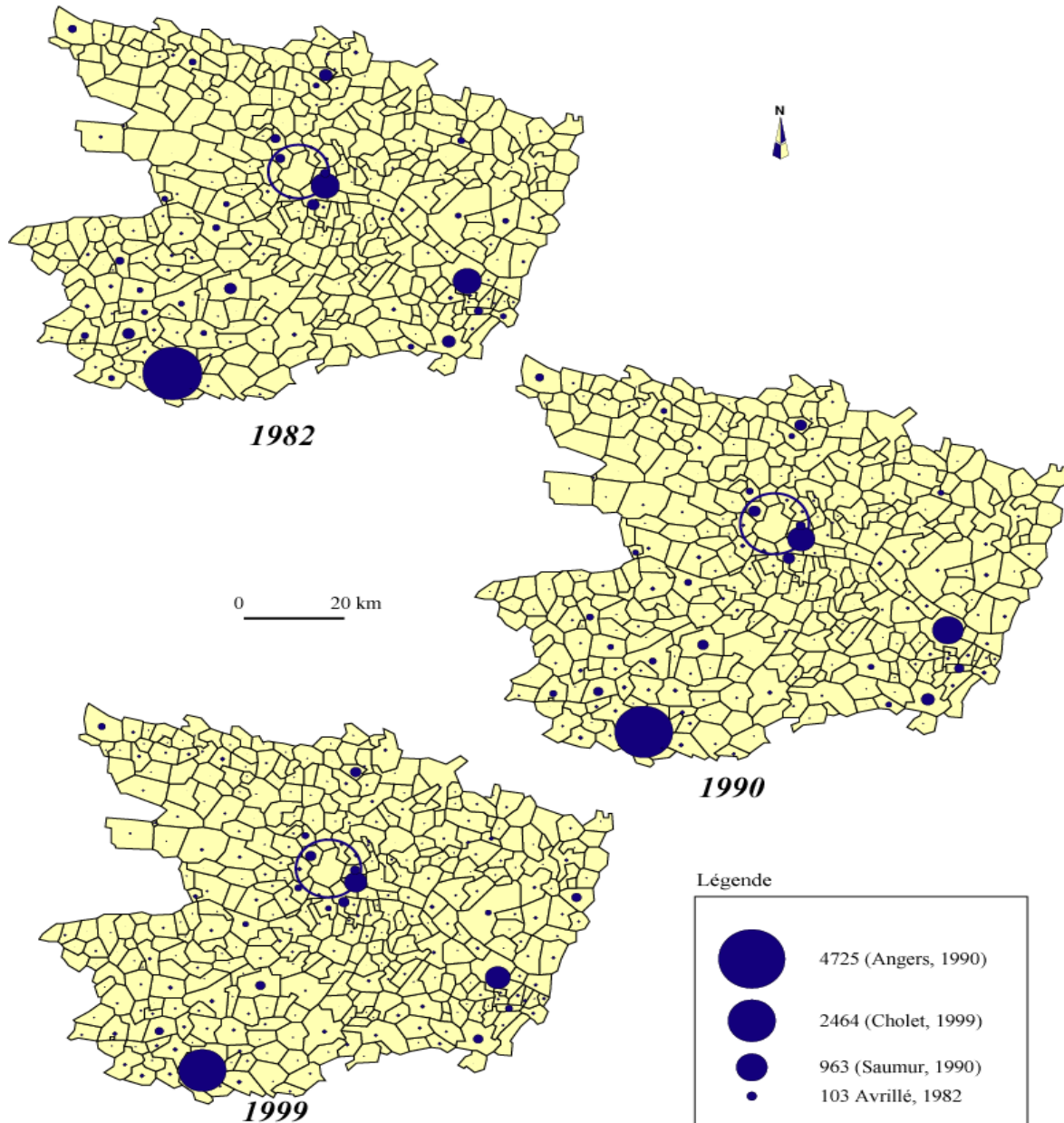
Source : Recensement de la population 1999, INSEE

Réalisation cartographique, C. Arab, 2007

D'après l'INSEE, en 1982, Angers compte 3956 étrangers (soit un taux de 2,9 %). Cholet compte 3773 étrangers pour une population totale de 55585 habitants, soit un des taux d'étrangers le plus élevé du département avec 6,8 %. Le plus fort taux départemental (7,7%)

concerne la ville de Trélazé où nous notons une population étrangère qui atteint 847 habitants. Enfin ce sont 872 étrangers qui vivent à Saumur. Nous pouvons remarquer que les premières ceintures autour des communes urbaines sont plus marquées par la présence étrangère (Montreuil-Juigné, Avrillé, Saint-Barthélemy d'Anjou, les Ponts-de-Cé et Montreuil-Bellay).
Carte 14

Les étrangers dans le Maine et Loire entre 1982, 1990 et 1999



Source : Recensement de la population 1982, 1990, 1999, INSEE

Réalisation cartographique, C. Arab, 2006

De 1982 à 1999, nous constatons une évolution sur les cartes, qui montre à la fois une augmentation de la population étrangère dans les communes les plus en périphérie mais aussi une diffusion de celle-ci dans les communes plus rurales.

Nous notons l'arrivée d'étrangers en 1999 dans des communes qui n'en comptaient pas en 1982. Ainsi, la population étrangère se diffuse progressivement dans les autres communes rurales du département. En 1999, plus d'une centaine de communes accueillent entre dix et cinquante étrangers alors qu'en 1982 elles n'étaient qu'au nombre de cinquante.

Les communes urbaines, qui comptaient en 1982 un nombre important d'étrangers, voient ces chiffres fléchir légèrement en 1999. Ceci peut s'expliquer par divers facteurs, notamment cette diffusion vers les communes rurales, pour parfois accéder à la propriété. D'autres facteurs expliquent ce constat, les naturalisations des étrangers ou la baisse du nombre d'emploi en milieu urbain. En effet, à Cholet, beaucoup d'étrangers ont travaillé dans les industries de l'habillement et de la chaussure. A Angers, il s'est agi essentiellement du travail dans le bâtiment alors qu'à Trélazé les étrangers ont occupé les emplois d'ouvriers dans les mines d'ardoises. Ces différentes formes d'activités qui ont toutes connu une forte croissance industrielle dans les années d'après-guerre jusqu'à la fin des années 1970 ont été suivies d'un déclin très important qui a d'abord touché la population immigrée.

Pour conclure, nous pouvons retenir que le nombre de communes de plus de 100 étrangers a peu varié, alors que le nombre de communes accueillant de 10 à 50 étrangers a beaucoup évolué. C'est donc une diffusion des étrangers dans l'espace départemental qui s'est produit de 1982 à aujourd'hui. Nous analyserons ce phénomène de façon plus détaillée en le mettant en lien avec les nouveaux propriétaires étrangers et en particulier les Marocains dans le département mais aussi à Angers.

Que se passe-t-il à une échelle plus fine, celle de la ville d'Angers ?

1-2 Angers et sa population étrangère depuis les années 1960

1-2-1 Evolution du nombre des étrangers entre 1968 à 1999

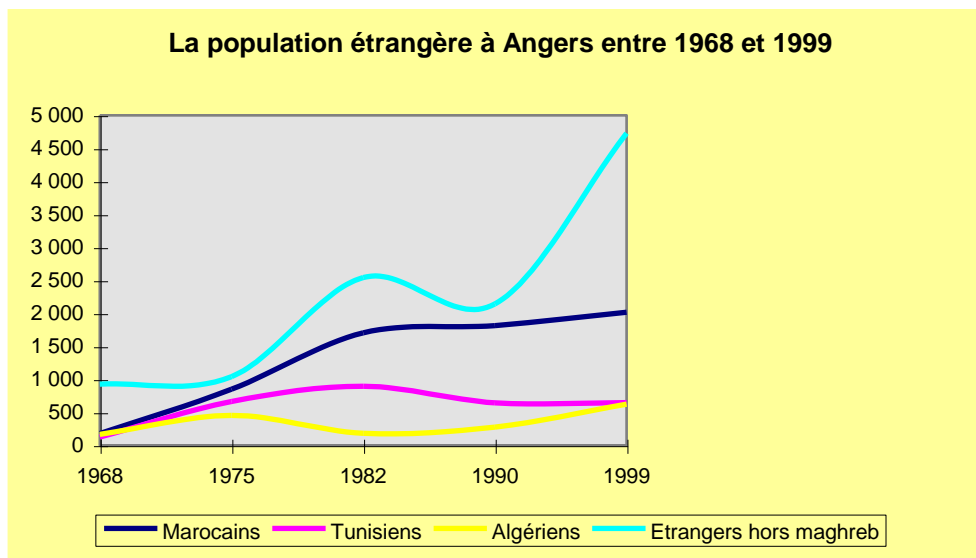
Il est intéressant de déterminer comment la population étrangère marque et s'insère au niveau du paysage angevin. Cette analyse s'appuiera essentiellement sur l'utilisation des statistiques et de la représentation cartographique.

Ce premier graphique montre l'évolution de la population étrangère à Angers depuis le recensement de 1968. Il apparaît qu'à Angers la particularité est la prépondérance de la

population marocaine, bien avant la population algérienne et tunisienne. Alors qu'en 1968 les trois nationalités maghrébines sont assez proches, 180 Marocains, 164 Algériens et 124 Tunisiens, le nombre de Marocains croît à partir des années 1970 et constitue la première communauté maghrébine, avec 2017 personnes. C'est la première nationalité étrangère dans cette ville moyenne de l'ouest de la France.

Le tableau suivant nous permet de lire les différentes nationalités existantes à Angers. Nous notons que les Marocains représentent la première nationalité dès le recensement de 1975 et restera à son rang de première nationalité étrangère à Angers, en creusant toujours plus l'écart avec celles qui la suivent.

Graphique 5



Source : INSEE

Tableau 2 : Les 10 premières nationalités représentées à Angers, entre 1968 et 1999

Nationalités	1968	Nationalités	1975	Nationalités	1982	Nationalités	1990	Nationalités	1999
Espagnole	452	<i>Marocaine</i>	850	<i>Marocaine</i>	1704	<i>Marocaine</i>	2008	<i>Marocaine</i>	2 017
Italienne	284	Tunisienne	665	Tunisienne	896	Tunisienne	760	Tunisienne	648
<i>Marocaine</i>	180	Algérienne	455	Portugaise	376	Algérienne	376	Algérienne	625
Algérienne	164	Espagnole	235	Espagnole	296	Espagnole	360	Turque	381
Tunisienne	124	Italienne	200	Italienne	184	Turque	308	Portugaise	342
Belge	112	Portugaise	160	Algérienne	184	Portugaise	284	Espagnole	259
Polonaise	80	Turque	130	Polonaise	164	Cambodgienne	180	Vietnamienne	188
Portugaise	72	Belge	85	Cambodgienne	160	Italienne	168	Italienne	154
Allemande	68	Polonaise	70	Belge	128	Vietnamienne	168	Allemande	139
Soviétique	56	Allemande	60	Turque	116	Britannique	144	Camerounaise	136

Source : Recensements de la population, INSEE

En 1968, ce sont les Espagnols et les Italiens qui sont en plus grand nombre, mais rapidement la population maghrébine se retrouve en première position lors des recensements suivants.

En 1999, les Marocains à Angers constitue la première communauté étrangère avec plus de 2000 ressortissants. On retrouve ensuite les Tunisiens et les Algériens qui, à eux deux, rassemblent 1273 personnes. La population asiatique arrive juste après les Maghrébins avec une importante population vietnamienne par rapport aux autres. Une nouvelle nationalité apparaît en 1999 qui n'existait pas lors des recensements précédents, il s'agit des Roumains (au nombre de 81). Citons aussi parmi les Européens, la population italienne qui reste importante malgré une baisse significative depuis le recensement de 1968. Et parmi les populations d'Afrique Noire, les Camerounais sont les plus représentés à Angers, suivis de loin par les Sénégalais. La population marocaine reste néanmoins la plus importante en représentant plus de 25 % de la population étrangère totale alors qu'elle n'était que de 8,5 % en 1968.

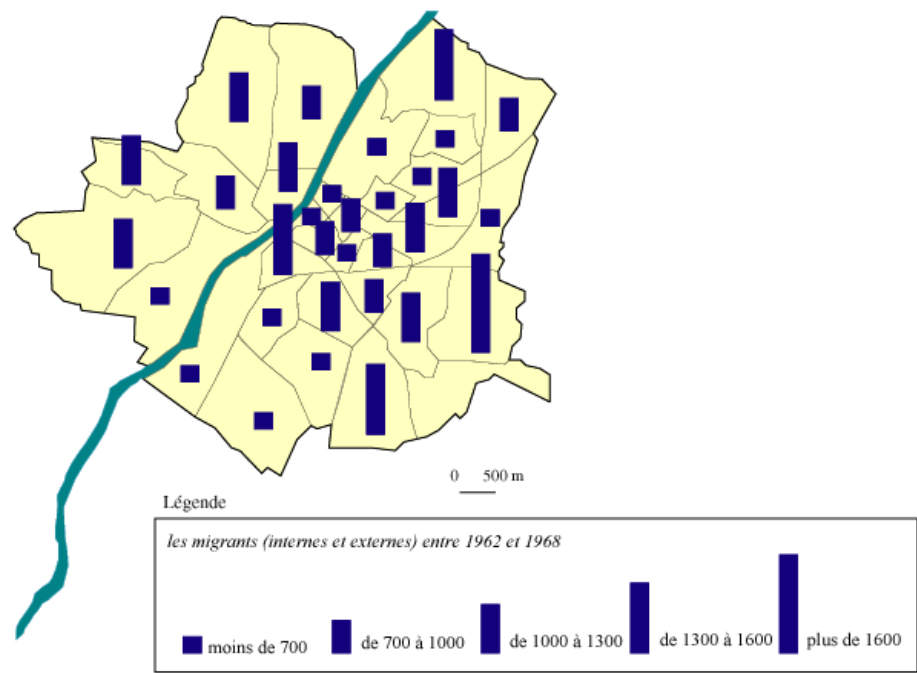
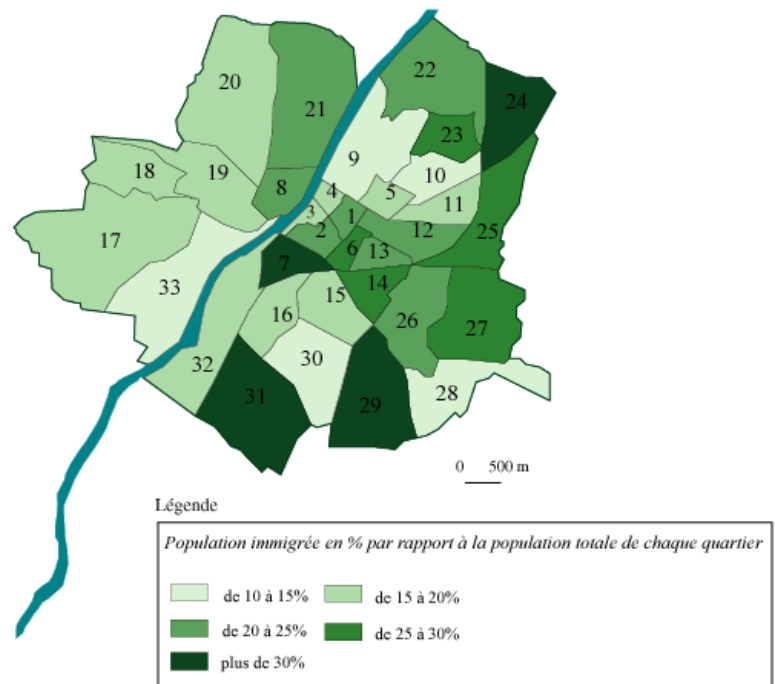
Comment cette population étrangère se répartit-elle dans l'espace angevin ?

1-2-2 Les étrangers en cartes des années 1960 et 1970

Millet (1971) dans ses cartes tient compte de tous les immigrés, les internes et externes. Environ 30 000 « immigrants internes » comme il les nomme dans son mémoire et 5500 étrangers. Ces deux types d'immigrés n'ont rien à voir mais sont confondus dans les cartes suivantes, ce dont nous devons tenir compte dans notre analyse. Nous n'avons pas réussi à obtenir les statistiques de la répartition des étrangers au recensement de 1968. Nous nous contenterons donc des cartes de Millet qui seront appuyées pour la démonstration par la carte des étrangers en 1975 réalisée grâce aux données de l'INSEE. Vers quels quartiers de préférence les immigrés vont-ils s'établir au cours de la période inter censitaire 1962-1968 ? La commune d'Angers est divisée en 34 quartiers (définition I.N.S.E.E. : chaque quartier étant un ensemble d'immeubles de rues présentant une certaine unité). Nous retiendrons la définition de l'INSEE qui prend le quartier dans le sens d'un quartier administratif. D'une manière générale, nous pouvons constater que ce sont les quartiers les plus récents et les plus éloignés du centre originel de l'agglomération qui accueillent les immigrés. Le quartier 27 de Saint-Léonard reçoit en l'espace de six ans plus de 1 600 immigrés, soit environ 260 personnes par an. Les quartiers 29, 22, 23, 7, accueillent de 1 300 à 1 600 immigrés, soit environ 200 par an. Ils sont de création récente, situés à la périphérie de la commune d'Angers. Les quartiers 22 et 23, que l'on appelait la Z.U.P (Zone à Urbaniser en Priorité) nord ou la Z.U.P de Monplaisir, construite en 1964 sur un plateau assez froid et éventé, se composent de 2 700 logements (surtout du collectif). Le quartier 29 situé au sud de la commune d'Angers (ensemble du boulevard Bédier) semble être une zone privilégiée. Prolongeant le tissu urbain traditionnel, la tendance est aux ensembles résidentiels avec maisons individuelles offrant un parc de logements plus variés que ceux de la Z.U.P Monplaisir. Les quartiers qui accueillent en nombre important les immigrés sont donc des quartiers très récents qui se sont développés depuis une dizaine d'années (année 1968).

Carte 15

Répartition des immigrés en 1968, selon les quartiers de la commune d'Angers



Source: M. Millet, "L'immigration vers l'agglomération d'Angers", 1971, Tours.

Réalisation cartographique d'après M. Millet, C. Arab, 2006

Ils sont nettement situés à la périphérie de la commune d'Angers, et notons-le, tous au sud de la Maine. Les autres quartiers accueillent un nombre moins important d'immigrés. La carte met en évidence que les immigrés représentent plus de 25 % de la population pour les quartiers situés à la périphérie : la Z.U.P nord Monplaisir, le quartier sud du boulevard Bédier. Pour les quartiers anciens, il s'agit de la gare, des quartiers 6 et 14. Un nouveau quartier, le 31, était encore pratiquement inexistant en 1968 et s'est considérablement développé par la suite. L'ensemble de la Roseraie comptait en 1974 environ 6000 logements (collectifs de la Z.U.P sud, maisons individuelles du village d'Anjou).

Les quartiers les plus attractifs sont ceux qui offrent en nombre suffisant des logements neufs, collectifs surtout, mais aussi individuels. Ils sont nettement situés à la périphérie de la commune d'Angers ou bien pour les communes suburbaines le long des axes de circulation, en direction du centre, ou des zones d'emplois.

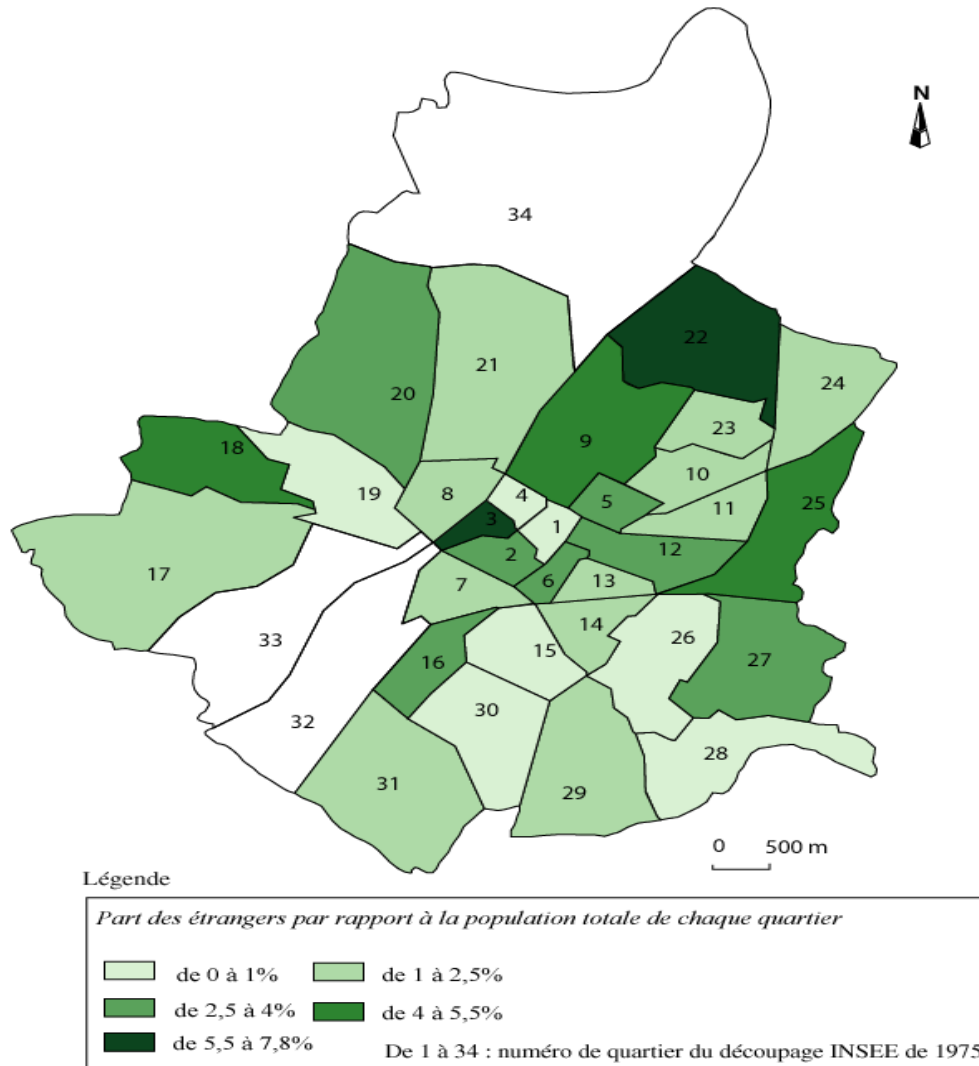
D'après M. Millet « *La migration spatiale n'est donc en quelque sorte que la résultante de la migration professionnelle. Loin d'être voulue, elle semble plutôt subie par le migrant, et être pour lui une source de heurts et tensions. Elle est la manifestation d'une solution provisoire.* »

Il paraît intéressant de compléter les cartes de Millet par la carte des étrangers en 1975. A partir de 1975, les données que nous utilisons sont celles fournies par les différents recensements de l'INSEE. Il faut préciser que les découpages des quartiers INSEE changent selon les recensements. La taille et la forme évoluent, néanmoins ces changements restent relativement insignifiants pour notre recherche.

On constate que les quartiers 25 et 22 se détachent nettement avec plus de 5% des étrangers. Mais le quartier qui détient le chiffre le plus important (en absolu et en %) est le quartier 3 avec 7,8 % d'étrangers par rapport à la population totale, 140 étrangers, dont 85 sont marocains, c'est-à-dire plus de 60%. Il s'agit du quartier Félix Faure où sont localisés les *douks*, habitations insalubres des Marocains à leur arrivée. Ce chiffre n'est donc pas étonnant, puisque c'est dans cette partie centrale de la ville que se localisent les Aït Ayad et les Marocains de manière plus générale. Nous pouvons retenir que la périphérie semble peu habitée (excepté les quartiers 18, 22 et 25) par les étrangers en 1975 alors que le centre et les quartiers péri-centraux d'Angers sont plus représentés par les étrangers.

Carte 16

La part des étrangers dans les quartiers d'Angers en 1975



Source INSEE, Recensement, 1975

Conception et réalisation : C. ARAB, 2006

1-3 Population marocaine à Angers entre 1975 et 1999

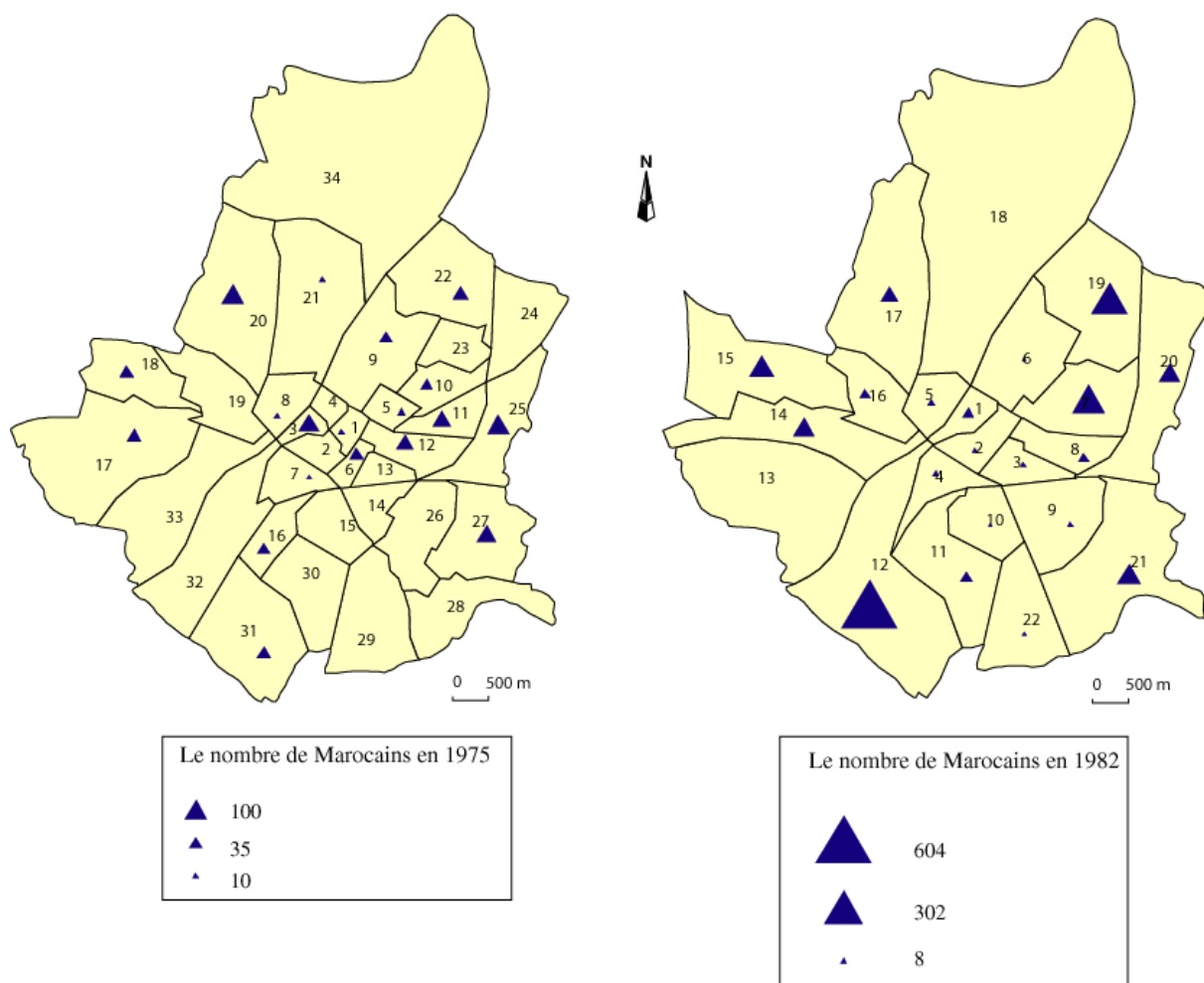
Les cartes 17 sont à mettre en lien avec la carte précédente.

Nous notons comme pour la carte 16 que le quartier 3 du centre, des quais Félix Faure, montre une sur-représentation des Marocains.

En 1975, nous constatons aussi un axe important du quartier 3 vers l'est, quartier 25 où les Marocains sont en nombre plus important. Le quartier 20 de Verneau a aussi une présence marocaine importante (100 Marocains). En outre, la périphérie sud est largement moins marquée par la présence marocaine. De cette carte ressort une spécialisation des lieux qui commence à se préciser avec une périphérie marquée par la présence marocaine qui émerge. Le quartier phare des Marocains en 1975 reste le quartier 3 des quais Félix Faure où se regroupe une grande partie d'entre eux. Près de la moitié de la population marocaine se localise dans le centre et les quartiers péri-centraux de la ville (1, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12).

Cartes 17

Les Marocains dans les quartiers d'Angers, 1975 et 1982



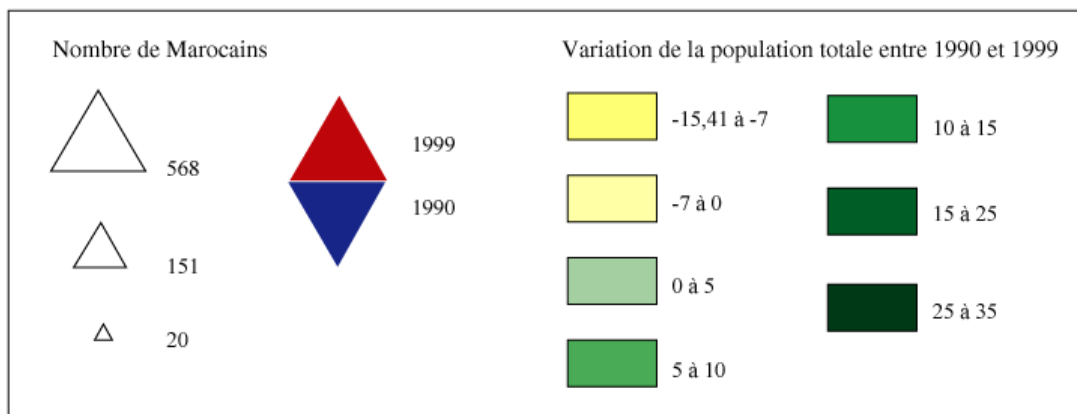
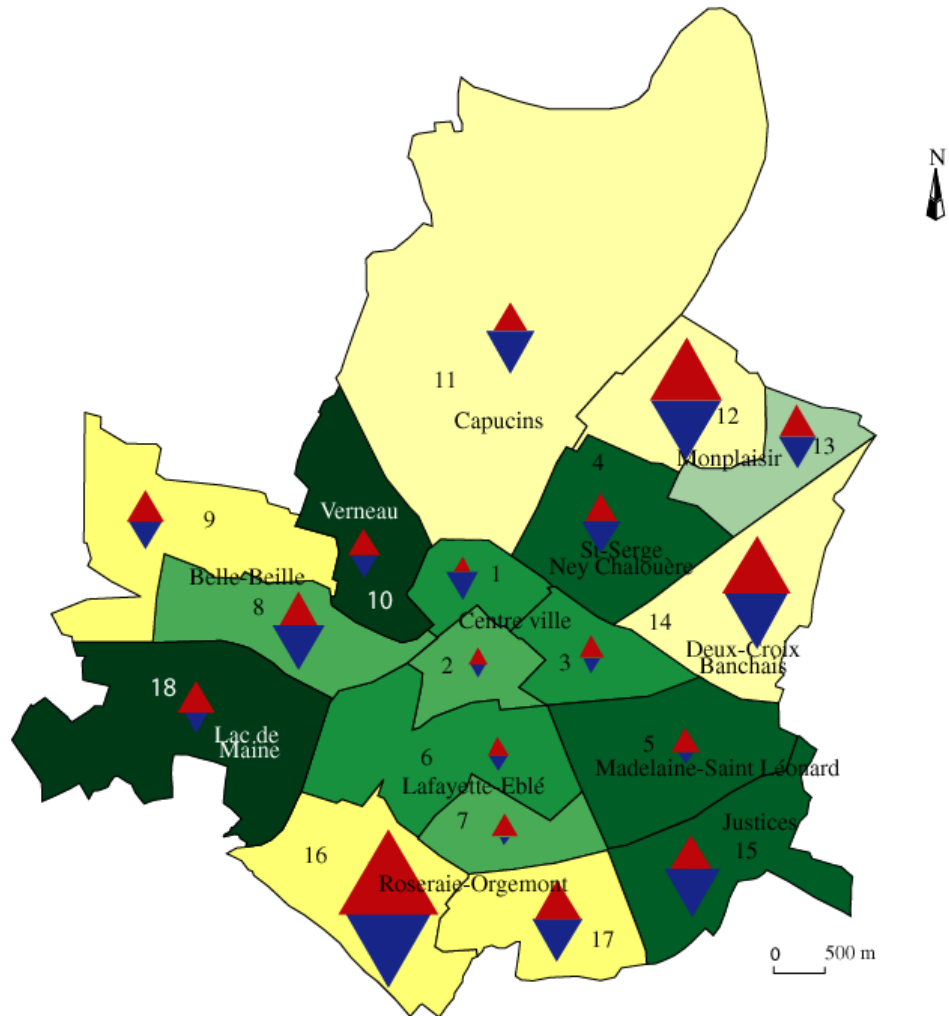
Source INSEE, Recensement 1975, 1982

Conception et réalisation : C. ARAB, 2006

La carte des Marocains en 1982, contrairement au recensement précédent, montre précisément la concentration de Marocains dans certains quartiers. Ces quartiers ont tendance à s'éloigner du centre. Nous notons ainsi une périphérisation qui se met en place sur toute la ville (quartiers périphériques du sud, du nord, de l'est et de l'ouest), avec les quartiers de la Roseraie (12), Belle Beille (15), l'est avec Monplaisir, Grand Pigeon et les Justices (19, 29 et 21) et Verneau avec le quartier 17. Le quartier 12 de la Roseraie accueille 604 Marocains, chiffre le plus important. Le centre est, quant à lui, complètement abandonné des Marocains qui trouvent à se loger dans les quartiers HLM de la ville plus en périphérie. La carte de 1982 préfigure celle de 1990 et 1999.

Continuons l'analyse avec la carte 18, des Marocains en 1990 et 1999. Nous notons que le phénomène observé en 1982 est accentué aux recensements suivants.

Les Marocains dans les quartiers d'Angers, 1990-1999



Source INSEE, Recensements 1990, 1999

Conception et réalisation : C. ARAB, 2007

Le centre angevin est nettement sous-représenté par les Marocains, et c'est une nouveauté par rapport aux années 1960 et 1970. Au contraire, la périphérie semble être sur-représentée par cette population.

Le quartier 16 est l'un des plus peuplé d'Angers avec, en 1999, 9736 habitants. Parmi cette population, 1144 sont des Etrangers et 568 sont des Marocains (INSEE). Le taux de population étrangère atteint 11,75 %. Les quartiers 16 et 17 sont les plus en perte de vitesse. Il s'agit des deux quartiers où les taux de variation sont les moins élevés entre 1990 et 1999, avec -8,18 pour le quartier 16 et -15,41 pour le quartier 17. Ces quartiers sud d'Angers connaissent les taux les plus importants d'étrangers et une présence marocaine importante. En même temps les habitants quittent ces quartiers et ne veulent pas y vivre. Une description de ce quartier est nécessaire, d'autant plus qu'il s'agit du quartier où est installé la majorité des Aït Ayad à Angers (avec celui de Monplaisir).

Dès la fin des années 1960 s'est engagée l'urbanisation du secteur ouest du quartier Roseraie–Orgemont (16 et 17). Il s'agit du dernier grand ensemble réalisé à Angers. Aujourd'hui le quartier est confronté à de nombreuses difficultés qui ont conduit la ville à engager une importante opération de renouvellement urbain. Le taux de chômage y est de 18%, il n'a pas cessé d'augmenter cette dernière décennie (AURA, INSEE, 2001). L'équipement commercial s'organise autour du pôle Jean XXIII, au cœur de la zone la plus dense, et du pôle Jean Vilar. D'après l'AURA et l'INSEE (2001), le quartier de la Roseraie est le seul qui affiche une baisse aussi importante de sa population entre 1990 et 1999. Le quartier de la Roseraie jouit parfois d'une mauvaise réputation véhiculée notamment par les médias⁴¹.

Le quartier de la Roseraie est celui qui accueille le plus de Marocains avec un taux global d'étrangers de 11,75 % mais ceux-ci ne sont pas uniformément répartis dans le quartier. On voit alors que l'échelle de la présentation peut dissimuler les faits et la réalité. Dans certaines rues du quartier, les taux peuvent atteindre entre 20 à 40 %, comme par exemple l'avenue Jean XXIII. Certaines cages d'escalier d'immeubles HLM peuvent héberger jusqu'à 80 % de population étrangère. Nous avons vu au début de ce chapitre que le Maine et Loire était un département peu touché par les phénomènes migratoires, il suffit de changer d'échelle pour passer de l'invisible au visible. Nous reviendrons sur ce quartier dans la suite de cette recherche.

Il semble aussi important d'évoquer le quartier 12 de Monplaisir où la part des étrangers par rapport à la population totale est de presque 15,95 %. Il s'agit de la part la plus importante à

⁴¹ Le *Courrier de l'Ouest* titrait en 1996 (février, cf. article en annexe 4) « La tension monte avenue Jean XXIII entre locataires et jeunes désœuvrés ».

Angers, avec 852 étrangers sur une population totale de 5 340 en 1999. Parmi cette population étrangère, 308 sont marocains. Le centre commercial qui organise le quartier se situe Place de l'Europe. Tous les dimanches, un grand marché s'installe autour de la place et le long de l'avenue Alloneau.

Nous reviendrons sur ce marché qui est un véritable nœud commercial pour les achats des Marocains et des étrangers mais aussi un nœud social pour les différentes communautés existantes à Angers.

Un quartier périphérique fait contre-exemple à ce que nous venons dire, il s'agit du quartier 18 (Lac de Maine). C'est le quartier qui a gagné le plus d'habitants entre 1990 et 1999 avec un taux de variation de 33 %. Depuis quelques années, des extensions ont donné une part importante à l'habitat collectif. La population étrangère dans le quartier est de 3,4% avec 76 Marocains en 1999, contre 32 en 1990.

L'observation des mouvements et des activités dans ces quartiers apporte un grand nombre d'enseignements. Comment la population marocaine se comporte-t-elle dans les quartiers centraux et péricentraux de la ville ? La population étrangère est peu visible en terme résidentiel dans le centre de la ville. Les quartiers du centre 1, 2 et 3 sont peu marqués par la présence des Marocains. Prenons l'exemple du quartier 1 qui, souvenons-nous, en 1968 et 1975 était le quartier où se concentraient le plus les étrangers. Aujourd'hui, ce quartier du centre ville d'Angers accueille 220 étrangers dont 16 Marocains en 1999 (contre 60 Marocains en 1990), sur une population totale de 8360, soit un taux d'étrangers de 2,7 %, l'un des plus bas d'Angers. C'est aussi un quartier qui a gagné des habitants, avec un taux de variation de 11,5 % entre 1990 et 1999. Alors que la part des Marocains baisse, celle de la population totale de ce quartier augmente fortement. Parallèlement à ces observations, nous constatons un phénomène de gentrification de ce quartier.

Ce phénomène accentue la concentration des populations étrangères dans certains quartiers et certains espaces, puisque la population française quitte les quartiers périphériques pour s'installer pour certains d'entre eux en centre ville et pour une majorité d'entre eux dans le milieu rural alors que la population étrangère et marocaine en l'occurrence a tendance à quitter le centre ville pour rejoindre la périphérie. Ce phénomène de délaissement de certains quartiers et de concentration dans d'autres va aussi accentuer les phénomènes de ségrégation spatiale et/ou d'auto-ségrégation de la part des Marocains. La question de la visibilité de l'étranger est encore une fois soulevée.

Pour conclure sur ce point, l'élément principal est une périphérisation de la population étrangère et marocaine qui se fait petit à petit dans l'espace angevin et dans le temps. Ce phénomène peut être mis en relation avec le travail des hommes seuls dans les années 1960, puis l'arrivée des femmes et des enfants qui les ont obligés à quitter le centre pour aller occuper des logements sociaux plus grands en périphérie d'Angers.

Après avoir observé le contexte de l'immigration au niveau national, et le contexte étranger et marocain à Angers, nous étudierons plus spécifiquement les migrations et comportements des Aït Ayad amenés à s'installer et à marquer l'espace angevin.